



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Étude prospective des RTE

Question au Gouvernement n° 4434

Texte de la question

ÉTUDE PROSPECTIVE DE RTE

M. le président. La parole est à M. Jean-Charles Colas-Roy.

M. Jean-Charles Colas-Roy. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Anthony Cellier, député du Gard, s'adresse à M. le Premier ministre. Ce lundi, RTE, Réseau de transport d'électricité, a publié les conclusions de son étude prospective intitulée *Futurs énergétiques 2050*. Je tiens à saluer ce travail remarquable, issu de deux ans de concertations et rassemblant 4 000 contributions.

RTE anticipe une baisse globale de nos consommations énergétiques, mais une hausse de la part de la demande d'électricité. En 2050, nous consommerons donc plus d'électricité, mais nous sortirons de notre dépendance aux énergies fossiles importées et nous protégerons les Français face à la fluctuation des prix des hydrocarbures.

Depuis 2017, la donne a profondément changé : nous accélérons les politiques d'efficacité énergétique et d'électrification des usages, nous investissons massivement dans la production d'hydrogène à partir d'électricité décarbonée, nous fermons les dernières centrales à charbon de métropole et, avec le plan France Relance et le plan France 2030, nous avons enclenché la réindustrialisation du pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Tout cela est bon pour l'emploi et bon pour la réduction de notre empreinte carbone.

Le rapport de RTE vient par ailleurs démentir scientifiquement les propositions de certains partis ou de certains candidats. Sortir du nucléaire en dix ou quinze ans ? C'est dangereux pour la sécurité d'approvisionnement des Français. Démonter les éoliennes existantes et stopper le développement des renouvelables ? C'est irresponsable pour la souveraineté énergétique de la France. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Aux postures politiciennes climaticides, qu'elles soient de gauche ou de droite, nous préférons un discours de responsabilité et de vérité, fondé sur des rapports d'experts. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Le discours a changé plusieurs fois !

M. Jean-Charles Colas-Roy. Notre position est claire : amplification des politiques d'efficacité énergétique, développement du renouvelable et du vecteur hydrogène, poursuite des investissements dans le nucléaire.

Monsieur le Premier ministre, comment le Gouvernement va-t-il prendre en compte les résultats de RTE dans la stratégie nationale bas-carbone et dans la programmation pluriannuelle de l'énergie ? (*Applaudissements sur les*

bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Merci de votre question,...

M. Ugo Bernalicis. Vous devriez dire : « Merci beaucoup » !

M. Jean Castex, Premier ministrequi me permet de m'exprimer sur le rapport très important rendu hier par RTE, dont je tiens, après vous, à souligner la très haute qualité. Je précise à la représentation nationale que ce rapport n'est pas destiné au Gouvernement, même si c'est ce dernier – en l'espèce, celui de mon prédécesseur – qui l'a commandé : c'est un rapport pour la représentation nationale, pour le pays.

Il est extrêmement précis, extrêmement documenté,...

M. Sébastien Jumel. C'est vrai !

M. Jean Castex, Premier ministre. ...et si je le dis...

M. Maxime Minot. C'est qu'il l'a lu !

M. Jean Castex, Premier ministrec'est pour réagir d'ores et déjà à des commentaires que j'ai pu entendre depuis la sortie de ce rapport, hier, l'accusant de partialité et de manque de sérieux. Je le dis de la façon la plus solennelle devant l'Assemblée nationale : il n'est pas normal d'entendre ce type de réaction. Le Gouvernement a laissé faire ce travail et la concertation qui l'a précédé de bout en bout...

M. Pierre Cordier. Mort de rire !

M. Jean Castex, Premier ministreet je m'engage devant vous sur la neutralité et la qualité des options qui ont été présentées. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Il n'empêche que, et vous avez parfaitement raison, ce rapport vient d'abord confirmer – c'était son objet même – l'impérieuse nécessité que nous avons d'atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément aux engagements que nous avons souscrits lors des accords de Paris.

Vous l'avez dit, ce rapport nous apprend effectivement que la consommation d'électricité va augmenter, c'est une évidence, ne serait-ce que parce qu'il faut que l'électricité décarbonée remplace toutes les énergies fossiles dans la production d'électricité – je vous rappelle que 63 % de la consommation totale d'énergie est produite par des énergies fossiles : vous voyez le chemin qu'il y a à parcourir –, mais aussi parce que nous avons des ambitions en matière d'industrialisation et que l'industrialisation du pays consommera de l'électricité décarbonée.

Dès lors, les orientations du Gouvernement sont très claires et les suites qu'il donnera à ce rapport sur lesquelles nous aurons amplement l'occasion de débattre et de revenir sont simples : continuer inlassablement la lutte en faveur des économies d'énergie (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem*) et le succès, entre autres, de MaPrimeRénov', votée par votre majorité, en est l'illustration la plus concrète et la plus quotidienne.

S'agissant de la production d'énergie, les choses sont désormais claires, comme elles l'ont toujours été (« Non ! » *sur les bancs du groupe LR*) : il faut et de l'énergie nucléaire...

M. Patrick Hetzel. Et Fessenheim ?

M. Jean Castex, Premier ministreet des énergies renouvelables. Cela tombe bien car telle est la feuille de

route du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Colas-Roy](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4434

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 octobre 2021](#)